



**Bourse Uemoa**

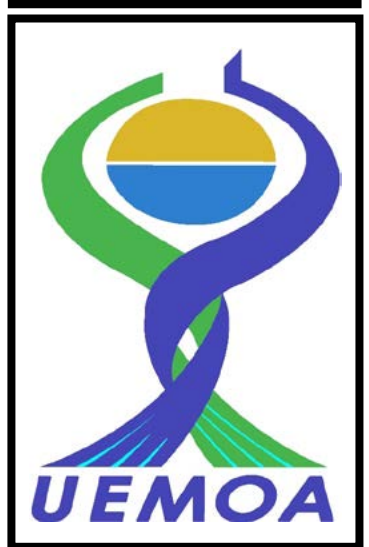
**La BRVM ouvre sa séance du Jour**  
La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

**5ème édition d'EDF Pulse Africa**

**Innover pour atteindre la neutralité carbone**  
L'appel à projets est lancé pour les PME et start-up africaines du 10 juillet au 10 août 2023 EDF lance la 5ème édition d'EDF Pulse Africa, avec un appel ... • (Page 04)

**Guerre en Ukraine**

**Moscou annonce la fin «de facto» de l'accord céréalier**  
Signé en juillet 2022 et déjà reconduit à deux reprises, l'... • (Page 08)



**Gestion Administrative des Zones Economiques d'Afrique** • (Page 03)

**L'ASOGAZEA pour favoriser le partage d'expériences**



**UEMOA / Formation & Recherche** • (Page 05)

**Financement des bourses d'excellence édition 2023**

**Kara**

**Inauguration d'une nouvelle gare routière à 1,12 milliard FCFA**  
Au Togo, la ville de Kara (412 km de Lomé) dispose désormais d'une nouvelle gare routière ... • (Page 02)

**Emprunt obligataire**

**« PETRO IVOIRE 6,80% 2022-2029 » coté à la BRVM**  
La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a procédé à l'admission à sa cote de l'emprunt obligataire par appel public à l'... • (Pages 04)

**Maroc**

**Tresorerie.ma simplifie la gestion des finances des PME**  
La technologie financière est en pleine croissance sur le continent. Diverses solutions portées par des fintech locales émergent pour proposer des... • (Page 06)

**Formation**

**« Heal By Hair » de Bluemind Foundation pose ses valises à Lomé**  
Après trois éditions réussies à Abidjan, Douala et 111 coiffeuses ambassadrices en santé ... • (Page 11)

**Cours des devises offert par**



Devise	Euro	Dollar us	Yen japonais	Livre sterling	Franc suisse	Dollar canadien	Yuan chinois	Dirham Emirats Arabes Unis
<b>Achat</b>	655,957	591,500	4,230	766,250	675,000	446,500	81,750	160,500
<b>Vente</b>	655,957	598,500	4,290	773,250	681,000	453,500	83,500	163,500

Source : BCEAO



## Kara

## Inauguration d'une nouvelle gare routière à 1,12 milliard FCFA

Au Togo, la ville de Kara (412 km de Lomé) dispose désormais d'une nouvelle gare routière. L'inauguration a eu lieu mercredi 12 juillet en présence de Kodjo Adédzé, ministre en charge du commerce, et de son homologue en charge des transports, Affoh Atcha-Dédji. Ce nouvel aménagement, fruit d'un projet d'investissement de 1,12 milliard de FCFA, vise à moderniser le secteur des transports dans la ville de Kara. Les travaux avaient commencé en 2017.



Pour Kodjo Adédze, « l'opérationnalisation effective et pérenne de cette gare routière va, j'en reste persuadé, contribuer au renforcement de l'attractivité de la ville de Kara. ». De plus, l'infrastructure devrait permettre « de connecter producteurs, transformateurs, commerçants et consommateurs de nos produits locaux, créer par ricochet des emplois pour nos jeunes et femmes, et améliorer la qualité de vie de nos concitoyens », attend-on. Notons que la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo) a financé les travaux qui se sont déroulés sur une superficie de 11 250 m<sup>2</sup>, avec le concours de

la municipalité, qui offre le terrain. Dans le détail, la nouvelle gare routière comprend un bâtiment à trois niveaux abritant les services administratifs et un restaurant. Elle compte également 15 boutiques de 45 m<sup>2</sup> chacune, équipées de magasins et de toilettes intégrés. Deux autres bâtiments sont dédiés aux services de police et de sécurité civile, tandis qu'une esplanade de 2 120 m<sup>2</sup> a été aménagée. L'infrastructure dispose également d'une cour intérieure de plus de 8 000 m<sup>2</sup> comprenant un hangar avec cinq guichets, un espace pouvant accueillir plus de 200 voyageurs, ainsi qu'un bloc de latrines pour

hommes et femmes et un réservoir d'eau surélevé de 5 m<sup>3</sup>. À l'occasion de cette inauguration, le ministre Adédzé a souligné que cette infrastructure routière permettra désormais aux conducteurs de travailler dans des conditions optimales, contribuant ainsi à la croissance de l'économie togolaise. De son côté, la présidente de la délégation spéciale consulaire de la CCI-Togo, Bitho Nathalie, exprime sa conviction que cette nouvelle gare routière stimulera certainement le secteur des transports et les échanges commerciaux dans la région de la Kara.

Avec Togo First



## Image du jour



Investissement, tourisme, commerce : le Togo et le Kenya explorent leur coopération

## AUX DÉCIDEURS...

## Cultures génétiquement modifiées, une solution à la faim ?

La faim et la sous-alimentation sont deux éléments de l'insécurité alimentaire qui sévissent en Afrique depuis des années. Et la menace grandit. En 2022, la région africaine représentait le niveau de faim le plus élevé tel que décrit par l'Indice de la faim dans le monde. Selon l'Organisation mondiale de la santé, plus de 340 millions d'Africains étaient sous-alimentés et en situation d'insécurité alimentaire grave entre 2014 et 2020.

La faible productivité agricole et les pertes après récolte en sont quelques-unes. Les preuves des deux dernières décennies suggèrent que les cultures génétiquement modifiées (GM) pourraient résoudre la faible productivité agricole, la nutrition et l'insécurité alimentaire sur le continent.

Les scientifiques ont montré que la technologie GM augmente le rendement, développe des cultures résistantes aux maladies et crée des variétés qui peuvent tolérer la sécheresse.

Mais la technologie est controversée. En Afrique, seuls le Nigeria, l'Eswatini, l'Éthiopie, le Malawi, le Soudan, l'Afrique du Sud et le Kenya autorisent la production commerciale et l'importation de produits GM. D'autres pays africains s'y opposent, en grande partie à cause de la position de l'Union européenne (UE) sur les produits GM, des capacités scientifiques limitées et du coût élevé de la réglementation.

Les réglementations strictes de l'UE sur les produits GM ont affecté ses partenaires commerciaux, y compris les pays d'Afrique. L'Égypte et le Burkina Faso, qui avaient commercialisé du maïs et du coton GM en 2008, ont fait marche arrière sur les OGM en partie à cause de leurs relations commerciales avec l'UE.

En 2013, Ademola Adenlé, Professeur de sciences de la durabilité, Université technique du Danemark a mené la plus grande étude de l'histoire de l'agriculture GM en Afrique. Il a fourni de nouvelles perspectives sur le statut, le développement et la réglementation des cultures GM, à travers les points de vue de 305 parties prenantes dans six pays africains.

Dans l'étude, il a été développé un cadre pour l'adoption de cultures GM que nous avons appelé fibres-aliments pour animaux (F-3). Le cadre F-3 adopte d'abord le coton (fibre) GM, suivi des aliments GM pour le bétail, puis des aliments GM. Il garantit que toutes les évaluations de risques nécessaires sont effectuées entre le coton GM et les aliments pour animaux GM avant de produire des aliments GM destinés à la consommation humaine. Et cela aide à familiariser les agriculteurs et le public avec les nouvelles technologies et à apaiser leurs inquiétudes concernant la sécurité. La technologie contribue déjà à la sécurité alimentaire mondiale. Un rapport du Service international pour l'acquisition d'applications agro-biotechnologiques attribue à la technologie GM la production mondiale de 330 millions de tonnes de soja et de 595 millions de tonnes de maïs au cours des 25 dernières années. L'adoption de la technologie GM parmi les ménages producteurs de coton en Inde a réduit l'insécurité alimentaire de 15 à 20 % entre 2004 et 2008.

La recherche sur la valeur ajoutée de la plantation de cultures GM a montré que 65% du gain provenait d'un rendement et d'une production plus élevés et 35% d'une baisse des coûts.

Les agriculteurs des pays en développement ont bénéficié de plus de la moitié du gain de valeur mondial de 186,1 milliards de dollars depuis le milieu des années 1990. En 2019, le Brésil, l'Argentine, l'Inde, le Paraguay et la Chine faisaient partie des 10 pays qui ont planté le plus de cultures GM au monde.

La technologie GM offre également une teneur plus élevée en éléments nutritifs dans les cultures. Par exemple, un essai de patate douce biofortifiée en provitamine A a réussi au Mozambique et le produit a été accepté par les jeunes enfants. Cela améliore potentiellement la santé des enfants.

Les cultures GM ont montré des avantages environnementaux en réduisant les gaz à effet de serre et l'utilisation de pesticides dans les pays développés. Par exemple, une étude de 2020 a suggéré que la technologie GM dans le monde empêchait l'émission de 23,6 milliards de kilogrammes de dioxyde de carbone. Cela signifie que la technologie peut aider à lutter contre le réchauffement climatique.

La politique, la recherche et la communication scientifique doivent s'aligner. L'objectif est de s'assurer que les aliments GM peuvent être consommés sans danger et d'aider à éliminer la faim et la malnutrition.

Midas Tigossou

## Le Togo en chiffres

Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km <sup>2</sup>	21,7 km <sup>2</sup>	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	ONU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	ONU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	ONU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	ONU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	ONU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	ONU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
APD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020



## Gestion Administrative des Zones Economiques d'Afrique

## L'ASOGAZEA pour favoriser le partage d'expériences

Au terme des travaux de la Rencontre des Organes de Gestion Administrative des Zones Économiques d'Afrique réunissant dix pays du continent les 13 et 14 Juillet 2023 à Libreville, il est créé l'Association des Organes de Gestion Administrative des Zones Economiques d'Afrique (ASOGAZEA) pour mutualiser les efforts des organes d'administration des zones économiques afin de promouvoir le développement économique en Afrique.

• Joël Yanclou

Dans l'optique de favoriser les contacts, partager les expériences et aider à harmoniser les politiques de gestion et d'organisation des zones économiques en Afrique, les dirigeants des organes de gestion administrative d'Afrique ont décidé de créer un cadre approprié pour atteindre les objectifs susmentionnés. Ainsi est née l'Association des Organes de Gestion Administrative des Zones Economiques d'Afrique (ASOGAZEA), une organisation faitière qui regroupe les organes d'administration des zones économiques spéciales (ZES) d'Afrique. L'assemblée générale constitutive de l'ASOGAZEA a adopté les statuts et le règlement intérieur de l'association. Elle a également élu les membres du bureau exécutif de l'association. Le bureau exécutif constitué au terme des travaux est présidé par Anne NKENE BIYO (Gabon) avec pour Secrétaire général, Idiola SANDAH (Togo). L'assemblée générale constitutive de l'ASOGAZEA a été un succès. Elle a réuni dix pays du continent et marque le début d'une nouvelle ère pour le développement des zones économiques en

Afrique. Dans son discours, l'Administrateur Général de la ZIS de Nkok (Gabon), Anne NKENE BIYO, présidente de l'ASOGAZEA a souligné que cette association s'inscrit dans l'échange d'informations et le partage de bonnes pratiques entre les organes de gestion administrative en vue d'accélérer le développement des zones économiques du continent. Aussi, l'ASOGAZEA jouera un rôle prépondérant pour le développement économique de l'Afrique via la promotion des outils performants que sont les Zones Economiques Spécialisées. Mme Anne NKENE BIYO n'a pas manqué de rappeler que la création de cette association est un maillon essentiel de la vision du Président de la République Gabonaise, Ali Bongo Ondimba en matière de promotion du savoir-faire de la ZIS de Nkok et le renforcement de la coopération intra-africaine. Aussi, l'ASOGAZEA jouera un rôle prépondérant pour le développement économique de l'Afrique via la promotion des outils performants que sont les Zones Economiques Spécialisées. Pour rappel, la Rencontre des Organes de Gestion Administrative des Zones Economiques d'Afrique, fait suite



au 1er Forum des Organes de Gestion Administrative des Zones Économiques d'Afrique qui a eu lieu les 2 et 3 Février 2023 à Libreville, dont les réflexions s'articulaient autour de la création d'une Association éponyme. En effet ce 1er Forum des organes de gestion administrative des Zones économiques d'Afrique (FOGAZEA), s'est sous le thème central : « Cohésion et Association des organes de gestion administrative des Zones Economiques d'Afrique, au service de la performance économique du continent ». Au menu, des séances de travail, construction des équipes (team building), visites des

sites, conférences, partages d'expériences seront, entre autres, au menu de cette rencontre. Des thématiques telle que « Rôle et fonctionnement des organes de gestion administrative dans le développement des zones économiques », et « Enjeux et défis pour la cohésion et l'association des

organes de gestion administrative », ont fait l'objets de discussions.

### Attirer les IDE

A travers le développement des zones économiques spéciales, les décideurs politiques visent à attirer

les investissements directs étrangers (IDE) et à améliorer les taux d'exportation et de création d'emplois. Les avantages économiques indirects vont de la modernisation de la base industrielle locale au rôle de catalyseur de l'innovation, des connaissances et des retombées technologiques. Dans un contexte d'intérêt mondial grandissant à l'égard des stratégies de développement basées sur les zones, un nombre croissant de pays adoptent de nouveaux régimes de zones économiques spéciales ou revitalisent les régimes existants. Au niveau régional, les tentatives des pays africains de créer des zones économiques spéciales qui apporteraient les avantages escomptés ont jusqu'à présent rencontré quelques difficultés. Les performances des zones opérant sur ce continent sont souvent limitées en raison de certains goulets d'étranglement.

### Bureau de l'Association des Organes de Gestion Administrative des Zones Economiques d'Afrique (ASOGAZEA)

Président : Anne NKENE BIYO (GABON)  
Vice-président : Michael ACQUAY (GHANA)  
Secrétaire Général : Idiola SANDAH (TOGO)  
Secrétaire général adjoint : MASSOYI -ETEKARoch (RDC)  
Trésorier : DJOUGOUROU OUSMANE Abdéraman (TCHAD)



La rédaction

## Le Togo en chiffres

Prévisions du commerce extérieur	2021	2022 (e)	2023 (e)	2024 (e)	2025 (e)
Volume des exportations de biens et services (variation annuelle en %)	10,4	6,3	4,9	7,5	7,8
Volume des importations de biens et services (variation annuelle en %)	6,0	5,5	6,2	6,8	8,6

Source : FMI : World economic outlook : dernières données disponibles : (e) estimation

Le Togo en chiffres

Indicateurs économiques	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
PIB nominal en 2021	8,4 Mds USD	1 870 Mds USD	FMI
PIB par habitant en 2021	991,5 USD	1 742 USD	FMI
Part du secteur de l'agriculture dans le PIB	22 %	19 %	CNUCED, 2020
Part du secteur de l'industrie dans le PIB	23 %	29 %	CNUCED, 2020
Part du secteur des services dans le PIB	55 %	52 %	CNUCED, 2020

Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Nigéria	4,0	Malaisie	2,7

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100

Le Togo en chiffres

Indicateurs économiques	Togo		Afrique Subsaharienne		Source
	2021	2022	2021	2022	
Croissance du PIB réel	+5,1 %	+5,6 %	+4,5 %	+3,8 %	FMI
Croissance du PIB réel par habitant	+2,6 %	+3 %	+2,3 %	+1,5 %	FMI
Taux d'inflation moyen annuel	+4,3 %	+4,6 %	+11 %	+12,2 %	FMI
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB)	-6,5 %	-4,9 %	-5,3 %	-4,7 %	FMI
Dettes publiques (en % du PIB)	63,8 %	63,6 %	56,9 %	55,1 %	FMI
Dettes extérieures publiques (en % du PIB)	25,8 %	28,0 %	25,1 %	24 %	FMI



5ème édition d'EDF Pulse Africa

# Innover pour atteindre la neutralité carbone

L'appel à projets est lancé pour les PME et start-up africaines du 10 juillet au 10 août 2023 EDF lance la 5ème édition d'EDF Pulse Africa, avec un appel à projets du 10 juillet au 10 août 2023.

● Rudy Casbi

L'objectif des prix Pulse est de révéler et soutenir les entreprises africaines dans le développement de produits, services et solutions bas carbone qui vont accompagner le développement énergétique du continent. Pour cette nouvelle édition, EDF souhaite maintenir et renforcer sa tournée africaine « EDF Pulse Africa Tour » en vue de la sélection des projets au plus près du terrain. EDF souhaite également reconduire son programme d'accompagnement « EDF Pulse Africa Accelerator » dédié à l'accélération de l'activité des PME et start-ups du continent. A partir du 10 juillet et pendant un mois, les PME et start-ups africaines seront invitées à participer à l'appel à projets divisé 3 catégories : production décentralisée bas carbone, efficacité énergétique et solution de consommation bas carbone et décarbonation par le digital. Fort du suc-



cès d'EDF Pulse Africa Tour lors des éditions précédentes, EDF reconduit et renforce le principe de sélection de projets avec l'organisation de finales « régionales ». À l'issue d'une pré-sélection via la plateforme en ligne <http://www.africa-pulse.edf.com>, L'ensemble des candidats présélectionnés seront invités à défendre leur projet devant un jury d'experts régionaux dans 6 pays africains dont la Côte d'Ivoire. Ces événements seront organisés en partenariat avec des incubateurs africains et des partenaires institutionnels. Les 6 finalistes régionaux issus de la tournée « EDF Pulse

Africa Tour » défendront leur projet lors de la Grande Finale à Paris au mois de décembre. Pour cette 5ème édition d'EDF Pulse Africa, outre des dotations pour le développement de projets allant de 10 à 20 000 euros, les lauréats bénéficieront d'un accompagnement personnalisé du Groupe EDF par le biais de son programme d'accélération « EDF Pulse Africa Accelerator ». Ce plan d'accompagnement complet permettra aux entreprises de développer leurs solutions bas carbone auprès de clients ou partenaires d'EDF en Afrique.

## Togo

### Plus de protocole pour la lutte anti covid-19 à l'aéroport

Le gouvernement met fin aux mesures restrictives prises dans le cadre de la riposte contre la pandémie de Covid-19 à l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma (AIEG) de Lomé. Les passagers à l'arrivée et au départ de l'aéroport sont désormais épargnés de la présentation obligatoire de test Covid-19 et de pass sanitaire.

● Hélène MARTELOT

L'information est contenue dans une note publiée le 07 juillet 2023. D'après la note du gouvernement togolais, aucun document de voyage en rapport avec la Covid-19 notamment preuve de vaccination, résultat négatif de test PCR ou de test antigénique n'est plus requis pour entrer ou sortir du Togo. Par ailleurs, les autorités sanitaires recommandent aux voyageurs, au départ du Togo, de vérifier les conditions sanitaires en lien avec la Covid-19 en vigueur dans



leurs pays de destination afin de s'y conformer. Ils encouragent également les voyageurs âgés de 12 ans et plus à se faire vacciner contre le Coronavirus et à respecter les mesures d'hygiène. « Ces nouvelles mesures seront disponibles sur le site web du gouvernement, [www.voyage.gouv.tg](http://www.voyage.gouv.tg) », a précisé la note.

Il est à rappeler que suite à l'apparition de la Covid-19 en 2020, la présentation par le passager au départ comme à l'arrivée, d'un document sanitaire, précisément une preuve de vaccination, un résultat négatif d'un test PCR ou d'un test antigénique, était obligatoire.

## Emprunt obligataire

### « PETRO IVOIRE 6,80% 2022-2029 » coté à la BRVM

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a procédé à l'admission à sa cote de l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne de PETRO IVOIRE SA dénommé « PETRO IVOIRE 6,80 % 2022-2029 », ce vendredi 14 juillet 2023 à son siège à Abidjan.



● Junior Aredola

Cet emprunt obligataire lancé sur le marché financier régional de l'UEMOA du 07 décembre 2022 au 12 janvier 2023 a permis de mobiliser 29,448 milliards de FCFA. Il s'inscrit dans la stratégie de développement de cette entreprise visant une optimisation de ses ressources financières. C'est le premier emprunt par appel public à l'épargne réalisé par l'une des entreprises du programme ELITE BRVM Lounge. En effet, PETRO

IVOIRE SA, certifié ELITE, fait partie de la Première cohorte de PME qui ont bénéficié du Programme Elite BRVM Lounge mis en place par la BRVM en partenariat avec la Bourse de Londres et celle de Casablanca. Ce Programme ELITE dont 30 PME de l'UEMOA ont bénéficié, prépare les PME à accéder au financement à long terme par le marché notamment par une cotation au Compartiment Croissance de la BRVM dédiée aux PME et aux entreprises à fort potentiel de croissance ou par une levée de dette

par appel public à l'épargne. PETRO IVOIRE est donc la toute première PME du programme ELITE à faire appel public à l'épargne sur le marché financier régional de l'UEMOA. L'emprunt obligataire « PETRO IVOIRE 6,80 % 2022-2029, conduit par les SGI Société Générale Capital Securities West Africa, CGF Bourse et UCA, est coté à la BRVM sous le symbole PTRC.O1. Excellente vie boursière à l'emprunt « PETRO IVOIRE 6,80 % 2022-2029 » à la cote de la BRVM.

## Togo

### La portabilité des numéros mobiles devrait être effective, d'ici à la fin de l'année

Dans les tuyaux depuis plusieurs mois, la portabilité des numéros de téléphone devrait être opérationnelle d'ici à la fin de cette année. Cette mesure, prévue avant la fin de l'année 2023, permettra aux abonnés de conserver leur numéro de téléphone lorsqu'ils changent d'opérateur télécom (Togo Cellulaire et Moov Africa, les deux principaux acteurs du marché togolais). C'est ce qu'a indiqué l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), le jeudi dernier.

En effet, selon Kadiri Ouro-Agoro, directeur juridique et de la protection des consommateurs à l'ARCEP, des mesures techniques sont en cours pour assurer une transition rapide et sans interruption de service. La mise en œuvre technique de la portabilité des numéros mobiles a débuté en avril dernier, conformément à la réglementation adoptée en juillet 2022 et approuvée par le gouvernement un mois plus tard. Cette décision fait elle-même suite à une étude de marché réalisée par l'ARCEP en octobre 2021, qui a révélé que 95 % des consommateurs togolais étaient favorables à la portabilité des numéros mobiles.



L'initiative est en phase avec la loi togolaise sur les communications électroniques de 2012, qui définit la portabilité des numéros comme la possibilité pour un abonné de conserver le même numéro lorsqu'il change de fournisseur, sans changer de localisation géographique. À terme, ce déploiement devrait

offrir aux consommateurs togolais une plus grande liberté de choix en leur permettant d'opter pour l'opérateur télécom proposant les meilleurs tarifs, la meilleure qualité de service ou les fonctionnalités les plus adaptées à leurs besoins, sans avoir à changer de numéro. Avec la portabilité, la concurrence devrait également se renforcer entre Togo Cellulaire et Moov Africa Togo, le duopole souvent pointé du doigt par le régulateur pour non-respect des seuils réglementaires de qualité et des obligations de permanence de services.

Avec Togo First

## Le Togo en chiffres

### Principaux pays partenaires du Togo

Principaux clients (% des exportations)	2020	Principaux fournisseurs (% des importations)	2020
Burkina Faso	13,8	Chine	20,3
Mali	13,0	France	8,6
Bénin	10,0	Inde	7,5
Niger	8,5	Ghana	5,6
Ghana	8,1	Japon	4,3
Inde	7,5	Nigéria	3,6
Côte d'Ivoire	6,4	Allemagne	3,5
France	5,7	Turquie	3,3

Solde courant externe (en % du PIB)	-3,3 %	-5,9 %	-1,1 %	-1,7 %	FMI
Réserves de change zone UEMOA (en équivalent mois d'importations de biens et services)	5,8	5,3	4,5	4,5	FMI

Indicateurs du commerce extérieur	2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (en % du PIB)	66,9	58,1	56,7	54,4	52,9
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-965	-644	-782	-757	n/a
Balance commerciale (services inclus) (millions USD)	-822	-502	-626	596	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	1,0	-11,4	5,3	1,4	0,8
Exportations de biens et services (croissance annuelle en %)	6,7	-0,7	2,0	2,1	-4,7
Importations de biens et services (en % du PIB)	40,0	32,9	32,7	31,3	31,1
Exportations de biens et services (en % du PIB)	26,9	25,3	23,9	23,1	21,8

### Profil commercial

Valeurs du commerce extérieur	2016	2017	2018	2019	2020
Importations de biens (millions USD)	2.382	1.874	2.116	2.091	2.166
Exportations de biens (millions USD)	1.290	1.016	1.080	1.055	1.008
Importations de services (millions USD)	397	427	464	447	407
Exportations de services (millions USD)	530	531	589	576	451

Source : Organisation mondiale du commerce (OMC) ; dernières données disponibles



UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE

La Commission

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR LE FINANCEMENT DE BOURSES  
D'EXCELLENCE UEMOA POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

EDITION 2023-2026

- En application du Traité modifié de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et en cohérence avec le Cadre d'Actions Prioritaires 2021-2025 (CAP 2025) de la Commission en matière de développement des ressources humaines, il est prévu le financement de Bourses d'excellence UEMOA à la formation et à la recherche.
- Le présent appel à candidatures vise à sélectionner, au total pour chaque Etat membre de l'Union, dix (10) étudiant-e-s méritant-e-s qui se verront octroyer des bourses d'excellence, pour entreprendre une formation d'un cursus complet de niveau Licence, Master, Doctorat ou post-doctorat en spécialisation dans le domaine de la santé humaine dans un établissement d'enseignement supérieur implanté sur le territoire de l'Union<sup>1</sup>. Cette bourse d'excellence n'est pas cumulable avec une autre bourse. Les formations en ligne ne sont pas également admissibles.
- Peuvent répondre à cet appel les ressortissant-e-s des Etats membres de l'UEMOA, qui remplissent les conditions ci-dessous :
  - Candidat-e à une bourse de formation de niveau Licence**
    - Etre âgé-e de **21 ans au maximum au 31 décembre 2023** ;
    - Etre titulaire d'un baccalauréat, toutes séries confondues, obtenu en 2023 ;
    - Avoir au minimum une moyenne de **14/20** à l'examen du baccalauréat session 2023 ;
    - Etre disposé(e) à entreprendre prioritairement une formation dans l'un des domaines suivants :
      - Sciences de l'Ingénieur : Agronomie, Industrie agro-alimentaire, Elevage et Santé Animale, Génie industriel, Aménagement du territoire, environnement et gestion urbaine, Génie Mécanique, Génie Civil, Génie Electrique, Génie Informatique, Génie Electronique, Génie de l'Environnement (énergies renouvelables), Technologies de l'Information et de la Communication ;
      - Expertise Comptable et Financière (DECOGEF).
  - Candidat-e à une bourse de formation de niveau Master**
    - Etre âgé-e de **24 ans au maximum au 31 décembre 2023** ;
    - Etre titulaire d'une Licence ;
    - Avoir au minimum une moyenne de **14/20** au diplôme requis présenté ;
    - Etre disposé(e) à étudier prioritairement dans l'un des domaines suivants :
      - Sciences de l'Ingénieur : Agronomie, Industrie agro-alimentaire, Elevage et Santé Animale, Génie industriel, Gestion intégrée et développement durable du littoral, Géomantique et ingénierie de l'environnement et aménagement du territoire, Planification régionale et aménagement du territoire, Génie Mécanique, Génie Civil, Génie Electrique, Génie Informatique, Génie Electronique, Génie de l'Environnement (énergies renouvelables), Intelligence Artificielle, Technologies de l'Information et de la Communication ;
      - Expertise Comptable et Financière (DESCOGEF).
  - Candidat-e à une bourse de formation de niveau Doctorat**
    - Etre âgé(e) de **28 ans au maximum au 31 décembre 2023** ;
    - Etre titulaire d'un Master ;
    - Avoir au minimum une moyenne de **14/20** au diplôme requis présenté ;
    - Etre disposé(e) à étudier prioritairement dans l'un des domaines suivants :
      - Sciences de l'Ingénieur : Agronomie, Industrie agro-alimentaire, Elevage et Santé Animale, Génie industriel, Dynamiques des territoires et développement, Génie Mécanique, Génie Civil, Génie Electrique, Génie Informatique, Génie Electronique, Génie de l'Environnement (énergies renouvelables), Intelligence Artificielle, Technologies de l'Information et de la Communication ;
      - Sciences Economiques (environnement, économie industrielle, innovation, régulation des marchés...);
      - Expertise Comptable et Financière (DECOFI).
  - Candidat-e à une bourse de formation spécialisée en santé humaine (Master, DES ou PhD)**
    - Etre âgé(e) de **35 ans au maximum au 31 décembre 2023** ;
    - Etre titulaire d'un Doctorat en Médecine ou en pharmacie ;
    - Avoir au minimum une moyenne de **14/20** au diplôme requis présenté ;
    - Etre disposé(e) à étudier prioritairement dans l'un des domaines suivants :
      - Règlementation pharmaceutique ;
      - Epidémiologie ;
      - Toxicologie ;
      - Pharmacologie ;
      - Neurochirurgie ;
      - Cardiologie ;
      - Oncologie.
- Les personnes intéressées à candidater sont invitées à s'inscrire en ligne sur le site internet de l'UEMOA, à l'adresse suivante : <http://www.uemoa.int> (CARRIERE/Bourses), jusqu'au **15 août 2023**.
- Les candidat-e-s présélectionné-e-s seront invité-e-s à transmettre les pièces complémentaires suivantes :
  - une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
  - une copie légalisée du certificat de nationalité ;
  - un curriculum vitae de deux (2) pour le Master ou de trois (3) pages au maximum pour la formation doctorale ou post doctorale ;
  - une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation de réussite du niveau requis ;
  - le relevé des notes obtenues au dernier diplôme requis présenté ;
  - la note obtenue à la soutenance ainsi que les relevés de notes des six années sont requises pour les titulaires du doctorat candidats à une spécialisation ;
  - une facture pro forma **fournie par l'établissement d'accueil sollicité**, indiquant les différents frais : inscription, scolarité, laboratoire, séjour doctoral, ... par année académique et pour tout le cycle ;
  - une attestation d'inscription (ou pré-inscription) ou de réussite au concours d'entrée dans l'établissement sollicité ;
  - une lettre de motivation pour les formations de niveau Master ou Doctorat ;
  - une lettre de recommandation du Directeur de thèse cosignée par le Président de l'université (ou le Recteur) ;
  - une copie du certificat d'inscription en thèse ;
  - le chronogramme de réalisation du projet de thèse signé par le Directeur de thèse ;
  - un projet de recherche de 10 pages maximum, validé et signé par le Directeur de thèse.
- Le financement de l'UEMOA comprend :
  - une allocation forfaitaire de **deux cent mille (200.000) francs CFA** au titre des frais d'installation en une seule fois pour la durée du cycle ;
  - une allocation forfaitaire de **deux cent mille (200.000) francs CFA** au titre de l'allocation pour assurance à chaque rentrée académique ;
  - un billet aller-retour du pays d'origine vers le lieu de formation, s'il y a lieu, chaque deux ans ;
  - le paiement des frais de formation conformément à la facture qui sera transmise par l'établissement d'accueil (dans la limite des ressources budgétaires prévues au Programme).
  - Pour le cycle de Licence**
    - une allocation de subsistance mensuelle de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**, à compter de la date de rentrée et de présence effective.
  - Pour le cycle de Master**
    - une allocation de subsistance mensuelle de **cent quatre-vingt mille (180.000) francs CFA**, à compter de la date de rentrée et de présence effective.
  - Pour le cycle de Doctorat ou spécialisation en santé humaine**
    - Une allocation de subsistance mensuelle de **deux cent mille (200.000) francs CFA**, à compter de la date de rentrée et de présence effective ;
    - Au titre des frais de paillasse, d'équipement, de documentation ou de frais de voyage aller-retour de l'Université au lieu de recherches en cas de séjour doctoral, un montant forfaitaire maximum, pour tout le cycle, de **cinq millions (5 000 000) de francs CFA** sera également accordé sur présentation de pièces justificatives. En cas de séjour doctoral, la Commission de l'UEMOA mettra à la disposition du bénéficiaire un billet aller-retour et lui fournira une indemnité de subsistance qui tiendra compte du pays d'accueil. Cette indemnité de subsistance n'est pas cumulable avec les 200.000 F CFA par mois indiqués plus haut ;
    - Les talons de voyage doivent être envoyés à la Commission comme justificatifs de l'usage du titre de voyage ;
- Les candidat-e-s pour le domaine de l'Intelligence Artificielle peuvent exceptionnellement être inscrit-e-s dans un établissement situé en dehors de l'Union pour une formation de niveau Master ou Doctorat. Des modalités de prise en charge spécifiques s'appliqueront dans ce cas. Lorsqu'il s'agit d'un établissement situé hors de l'UEMOA, le bénéficiaire percevra une allocation de subsistance mensuelle de **six cent cinquante-six mille (656.000) francs CFA**, destinée à couvrir ses frais de subsistance, de stage et de logement. Le bénéficiaire ne perçoit cette indemnité que lorsque sa présence au lieu de formation est effective.
- Les **candidatures féminines sont fortement encouragées**, en application de la Stratégie Genre de l'UEMOA 2018-2027 visant à faire de l'UEMOA « un espace communautaire dans lequel les femmes et les hommes prennent part à l'émergence économique, en favorisant leur participation à la gouvernance régionale... ».
- A la fin du processus de sélection, la liste définitive des bénéficiaires du Programme sera publiée sur le site de la Commission de l'UEMOA : [www.uemoa.int](http://www.uemoa.int).

Ouagadougou, le **05 JUIL 2023**

Le Président

  
**Abdoulaye DIOP**




## Maroc

# Tresorerie.ma simplifie la gestion des finances des PME

La technologie financière est en pleine croissance sur le continent. Diverses solutions portées par des fintech locales émergent pour proposer des alternatives intéressantes aux logiciels traditionnels de gestion.

Tresorerie.ma est une plateforme numérique développée par une jeune pousse marocaine. Elle permet aux utilisateurs, en l'occurrence le service de comptabilité des petites et moyennes entreprises et les dirigeants, de gérer la trésorerie, de centraliser et de payer les factures des fournisseurs et de relancer les clients depuis un tableau de bord. La start-up, basée à Tanger, a été fondée en 2022 par Hicham Berrahou. « Tresorerie.ma vous offre un service complémentaire à la comptabilité : grâce à Tresorerie.ma, vous pourrez anticiper et suivre l'évolution de votre trésorerie en temps réel. Cela n'impactera pas votre process comptable. Votre expert-comptable pourra donc continuer à gérer votre comptabilité sans problème », indique la plateforme. Pour accéder aux services de la fintech, il faut se rendre sur la plateforme et créer un compte. Elle propose plusieurs grilles tarifaires et des essais pendant quelques jours pour tester la plateforme. Entre autres, il faudra renseigner des informations telles que le nom,



le prénom, l'e-mail, le nom de l'entreprise et le poste que vous y occupez. Il existe des packs facturés annuellement à 249, 490 et 890 dirhams (environ 242 \$) respectivement pour 1, 3 et 5 utilisateurs. Le pack de 5 utilisateurs intègre toutes les fonctions de la solution contrairement aux autres packs. On peut citer des fonctions telles que l'intégration de divers logiciels de comptabilité, le simulateur de trésorerie ou encore le prévisionnel de trésorerie. De plus, les opérations bancaires entre Tresorerie.ma et vos comptes bancaires sont illimitées alors qu'il est limité à 100 avec le pack basique. Par ailleurs, depuis votre tableau de bord, il est possible, quel que soit le pack pour lequel vous avez souscrit, de synchroniser et

de catégoriser automatiquement l'ensemble des opérations bancaires de votre entreprise, de modéliser et de tester différents scénarios de développement, d'analyser divers indicateurs pour avoir une idée sur la santé financière de l'entreprise ou encore de créer des plans de relance personnalisés. La fintech dispose également d'une application mobile mais elle n'est pas accessible depuis Play Store ou encore Appstore. Tresorerie.ma revendique plus de 325 000 utilisateurs actifs et plus de 94 indicateurs de suivi mis à la disposition de ses clients. La fintech propose également des accompagnements personnalisés aux entreprises.

Avec wearetech.africa

## Productivité

# Oracle présente des capacités d'IA génératives les RH

Oracle a annoncé l'ajout de capacités génératives alimentées par l'IA dans Oracle Fusion Cloud Human Capital Management (HCM). Soutenues par le service d'IA générative d'Oracle Cloud Infrastructure (OCI), les nouvelles fonctionnalités sont intégrées dans les processus RH existants pour générer plus rapidement de la valeur commerciale, améliorer la productivité, améliorer l'expérience des candidats et des employés et rationaliser les processus RH.

### ● Junior Aredola

« L'IA générative stimule la productivité et ouvre un nouveau monde de compétences, d'idées et de créativité qui peuvent avoir un impact immédiat sur le lieu de travail », a déclaré Chris Leone, vice-président exécutif, développement d'applications, Oracle Cloud HCM. "Avec la capacité de résumer, de créer et de recommander du contenu, l'IA générative aide à réduire les frictions lorsque les employés exécutent des fonctions RH importantes. Par exemple, avec les nouvelles capacités d'IA générative intégrées dans Oracle Cloud HCM, nos clients pourront tirer parti de grands modèles de langage pour réduire considérablement le temps néces-

saire à l'exécution des tâches, améliorer l'expérience des employés, améliorer la précision des informations sur la main-d'œuvre et finalement augmenter la valeur de l'entreprise. Basées sur OCI et tirant parti de ses meilleurs services d'IA, les capacités d'IA générative intégrées d'Oracle Cloud HCM sont conçues pour fournir des niveaux élevés de sécurité, de performances et de valeur commerciale. Les invites intégrées aident les clients à obtenir les meilleurs résultats tout en aidant à réduire les effets secondaires indésirables et les biais. Avec Oracle Cloud HCM, les clients utilisent leurs propres données pour affiner les modèles en fonction de leurs besoins commerciaux spécifiques. Les modèles d'IA générative

dédiés à chaque client sont uniquement réglés sur les propres données propriétaires du client. En donnant aux clients le contrôle des données utilisées par l'IA générative, Oracle aide à protéger les informations sensibles et exclusives. Les nouvelles capacités d'IA générative d'Oracle Cloud HCM renforcent les capacités d'IA intégrées déjà utilisées par des milliers d'utilisateurs et contribueront à transformer la productivité des candidats, des employés, des responsables et de l'équipe RH en rationalisant les processus et en automatisant la génération de contenu au sein d'une seule solution intégrée. « Nous avons déjà identifié plus de 100 scénarios à forte valeur ajoutée pour l'IA générative en RH.

## Logistique

# CFAO Healthcare inaugure le chantier de sa nouvelle plateforme

CFAO Healthcare annonce avoir posé la première pierre de son nouvel établissement pharmaceutique au cœur du Pharma Parc de Val de Reuil. Ce projet permettra de regrouper les activités de ses deux sites normands actuels de Grand Quevilly et Grand Launay, au sein d'une nouvelle plateforme logistique de 44 000 m².

CFAO Healthcare, leader sur le marché pharmaceutique en Afrique, accélère son développement et renforce sa chaîne logistique par la construction d'un nouvel entrepôt en Normandie. La société compte plus de 500 laboratoires fournisseurs, 40 sites de distribution pharmaceutiques sur le Continent et dans les CTOM, ainsi que deux sites de production sous licence au Maghreb. Implanté sur le Pharma Parc de Val de Reuil, ce nouveau site logistique permettra d'anticiper le fort développement de l'entreprise. Il accueillera 150 personnes au démarrage et sera dédié à la distribution de médicaments vers plus de 22 pays d'Afrique subsaharienne et 6 territoires français d'outre-mer. Livré au second semestre 2024, le bâtiment satisfera aux normes exigeantes de l'industrie pharmaceutique et se veut exemplaire dans sa construction autant que dans son exploitation. L'énergie utile au fonctionnement proviendra de sources durables et locales avec un mix énergétique s'appuyant sur la centrale solaire installée sur site et sur la récupération de chaleur fatale du Data Center EDF voisin. Un accord spécifique a été trouvé avec EDF et Dalkia (filiale du Groupe EDF) qui permettra au nouveau site de CFAO Healthcare d'atteindre une sobriété probablement unique en France à cette échelle. Historiquement implanté en Normandie, à travers ses deux filiales E.P.



DIS et Continental Pharmaceutique, CFAO Healthcare a pu compter sur les acteurs locaux, l'agglomération Seine-Eure, la mairie et la préfecture, pour préparer et accompagner l'implantation de ce nouveau site et contribuer au développement local. À l'occasion de la cérémonie de la pose de la première pierre, Jean-Marc Leccia, PDG de CFAO Healthcare a déclaré : « Ce nouveau site viendra renforcer notre écosystème pharmaceutique et nous permettra d'absorber l'augmentation de nos activités qui sont en plein essor. Je remercie tous les partenaires qui nous accompagnent dans ce superbe projet. »

### À propos de CFAO Healthcare

Leader sur le marché pharmaceutique en Afrique, nous assurons, grâce à des filières structurées, la distribution de médicaments et de produits pharmaceutiques dans plus de 27 pays. Nous garantissons ainsi leur intégrité du lieu de stockage jusqu'à l'officine. Grossiste répartiteur mais aussi agent pour le compte

de laboratoires de renommée mondiale, nous produisons également au Maroc et en Algérie des médicaments sous licence. Un engagement qui favorise l'emploi en s'appuyant sur les savoir-faire locaux et sur les innovations des laboratoires pharmaceutiques internationaux.

### À propos du groupe CFAO

Avec un chiffre d'affaires de 7,9 milliards d'euros, un accès à 46 des 54 pays d'Afrique et plus de 22 600 collaborateurs, le groupe CFAO, Corporation For Africa & Overseas, contribue à la croissance du continent, à son industrialisation et à l'émergence de la classe moyenne, en s'appuyant sur ses connaissances terrain et sur les savoir-faire locaux. Partenaire de grandes marques mondiales, le Groupe intervient sur toute la chaîne de valeur importation, production, distribution selon les meilleurs standards internationaux.

(CFAO HEALTHCARE)

## Administration publique

# L'Angola signe un accord avec Dell pour réussir la réforme numérique

Le gouvernement de l'Angola a entamé une multitude d'initiatives visant à reformer son administration par le numérique. Pour accélérer la réalisation de cette ambition, le pays s'allie à des partenaires clés spécialisés dans le secteur des nouvelles technologies.

L'Institut de modernisation administrative (IMA), un organe auxiliaire de la présidence de la République angolaise chargé de la modernisation de l'administration publique, et Dell Technologies (Dell), une entreprise américaine qui fournit des solutions technologiques, des services et du support, ont signé le vendredi 14 juillet à Dubaï un accord de coopération stratégique visant à promouvoir la gouvernance numérique en Angola. « Le protocole d'accord entre l'IMA et Dell Technologies établit une coopération globale dans le domaine de la

gouvernance numérique et prévoit l'échange d'expériences, de connaissances et de bonnes pratiques, en mettant l'accent sur la qualité des services publics, la numérisation de l'économie, l'amélioration de l'environnement des entreprises, le soutien à l'entrepreneuriat, la formation et la création de compétences en matière de capital humain », a expliqué l'IMA dans un communiqué. La signature de cet accord intervient quelques mois après la participation de l'IMA en mai à la conférence « Dell Technologies World », un sommet organisé par l'entreprise pour accélérer la croissance numérique et

le développement technologique. L'accord s'inscrit dans le cadre de l'ambition du gouvernement angolais d'accélérer le développement du secteur numérique et de fournir aux citoyens un ensemble de services gouvernementaux en ligne. En février dernier, le gouvernement avait annoncé à cet effet un investissement de 89 millions \$ pour construire son infrastructure cloud national d'ici 2024. Ce cloud gouvernemental unifié construit sur des centres de données gouvernementaux devrait fournir plus de 80 services publics.

Avec wearetech.africa



lundi 17 juillet 2023

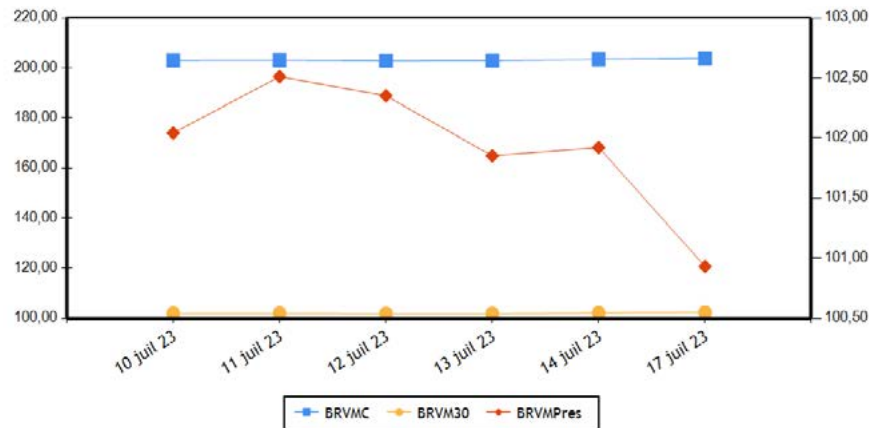
N° 134

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>203,75</b>
Variation Jour	0,18 %
Variation annuelle	0,26 %

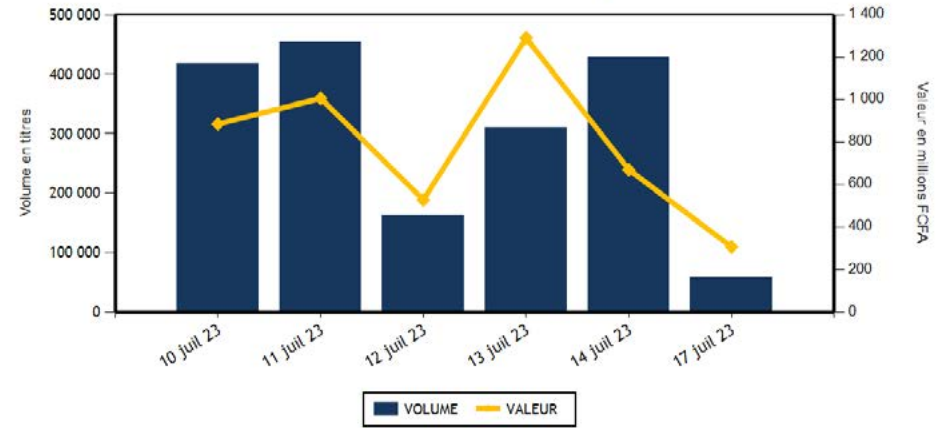
<b>BRVM 30</b>	<b>102,26</b>
Variation Jour	0,19 %
Variation annuelle	2,26 %

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>100,93</b>
Variation Jour	-0,97 %
Variation annuelle	0,93 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 579 905 678 286	0,18 %
Volume échangé (Actions & Droits)	57 329	-86,58 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	302 471 685	-54,44 %
Nombre de titres transigés	41	-2,38 %
Nombre de titres en hausse	18	38,46 %
Nombre de titres en baisse	10	-47,37 %
Nombre de titres inchangés	13	30,00 %

## PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
FILTISAC CI (FTSC)	1 180	7,27 %	-26,25 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	5 900	7,08 %	-1,26 %
SITAB CI (STBC)	7 100	6,37 %	3,65 %
BOLLORE (SDSC)	1 700	4,94 %	21,86 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	570	3,64 %	-15,56 %

## INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	100,93	-0,97 %	0,93 %	25 714	132 245 960	6,13
BRVM-PRINCIPAL	36	99,22	0,78 %	-0,78 %	31 615	170 225 725	11,99

## INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	100,91	1,26 %	-3,18 %	3 909	21 022 890	29,92
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	486,04	0,04 %	-0,65 %	14 326	113 093 470	9,04
BRVM - FINANCES	15	79,89	0,55 %	5,80 %	21 159	82 014 485	6,30
BRVM - TRANSPORT	2	414,49	4,83 %	21,30 %	1 185	1 933 245	9,21
BRVM - AGRICULTURE	5	211,24	-4,61 %	-25,50 %	9 059	69 175 015	11,38
BRVM - DISTRIBUTION	7	365,30	0,25 %	1,89 %	7 650	15 185 635	12,98
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 412,79	0,00 %	20,53 %	41	46 945	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	9,39
Taux de rendement moyen du marché	8,10
Taux de rentabilité moyen du marché	9,58
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	125
Volume moyen annuel par séance	514 917,00
Valeur moyenne annuelle par séance	972 302 358,13

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	1,51
Ratio moyen de satisfaction	7,98
Ratio moyen de tendance	528,61
Ratio moyen de couverture	18,92
Taux de rotation moyen du marché	0,00
Prime de risque du marché	4,75
Nombre de SGI participantes	30

## Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'État

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma  
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01  
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85  
 Fax : +225 20 32 66 84  
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA





## Guerre en Ukraine

### Moscou annonce la fin «de facto» de l'accord céréalier

Signé en juillet 2022 et déjà reconduit à deux reprises, l'accord laissant l'Ukraine exporter ses céréales par la mer Noire n'a pas été prolongé.

Moscou a annoncé, lundi, la fin «de facto» de l'accord sur l'exportation des céréales ukrainiennes. Celui-ci est jugé crucial pour l'alimentation mondiale. «L'accord de la mer Noire s'est de facto terminé aujourd'hui», a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, ajoutant que «dès que la partie (des accords) concernant la Russie sera satisfaite, la Russie reviendra immédiatement à l'accord sur les céréales». Vladimir Poutine a dénoncé à plusieurs reprises les obstacles à l'exportation des produits alimentaires et engrais russes, qui devait accompagner celle des produits ukrainiens. Il a aussi jugé samedi que «le principal objectif de l'accord, la livraison de céréales aux pays dans le besoin, notamment sur le continent africain» n'était «pas réalisé». Cette annonce intervient quelques heures avant l'expiration de l'accord à minuit (23 h en Suisse) à Istanbul.

#### «Aucun lien» avec l'attaque d'un pont

Signé en juillet 2022 sur les rives du Bosphore et déjà reconduit à deux reprises,



l'accord laissant l'Ukraine exporter ses céréales par la mer Noire a permis, sur l'année écoulée, de sortir près de 33 millions de tonnes de céréales des ports ukrainiens, en dépit du conflit. Malgré cette annonce, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, s'est dit convaincu que son «ami Poutine veut poursuivre l'accord». Berlin, de son côté, a appelé «la Russie à rendre possible la prolongation de l'accord» et «ne pas faire supporter les conséquences de ce conflit (ukrainien) aux plus pauvres de la planète». L'annonce de Moscou intervient quelques heures après une attaque ukrainienne par drone naval qui a touché le pont de Crimée, reliant la Russie à la Crimée, et tué deux civils. Le porte-parole du Kremlin a toutefois assuré que la décision de non-reconduc-

tion de l'accord et l'attaque n'étaient pas «liées», expliquant qu'«avant même cette attaque, c'était la position du président Poutine». Le silence et la discrétion ont entouré tout le week-end les manœuvres de la dernière chance, conduites par la Turquie et l'ONU pour convaincre Moscou de prolonger l'accord. Selon les données officielles du Centre de coordination conjointe (JCC) qui supervise l'accord à Istanbul, la Chine et la Turquie sont les premiers bénéficiaires des cargaisons, ainsi que les économies développées. Mais grâce à l'accord, le Programme alimentaire mondial (PAM) a pu soulager une dizaine de pays en situation critique comme l'Afghanistan, le Soudan ou le Yémen.

(AFP)

## E-commerce

### Amazon saisit la justice contre de nouvelles règles imposées par l'UE

Le géant américain de l'e-commerce a saisi la justice européenne pour contester des règles qui lui seront imposées à la fin de l'été en vertu d'une nouvelle loi sur les plateformes en ligne.

La Commission a dévoilé, fin avril, une liste de 19 «très grandes plateformes», dont Amazon, mais aussi Twitter, TikTok, Apple, Google, Meta et Microsoft, qui seront soumises à des contrôles renforcés à partir du 25 août. En vertu de la loi sur les services numériques (DSA), ces entreprises seront placées sous la surveillance de la Commission européenne et soumises à des règles renforcées, dont l'obligation d'un audit annuel indépendant pour s'assurer qu'elles luttent efficacement contre la désinformation, la haine en ligne ou les contrefaçons. Elles devront ouvrir leurs algorithmes aux experts de l'Exécutif européen et offrir un accès à leurs données à des chercheurs agréés. Elles devront aussi analyser elles-mêmes les risques liés à leurs services en matière de contenus illégaux et devront mettre en place les moyens pour les atténuer. Les 19 «très grandes plateformes»



ont été désignées sur la base de leur nombre d'utilisateurs actifs en Europe, évalué à plus de 45 millions, seuil fixé par le règlement.

#### «Discrimination»

«Le DSA a été conçu pour traiter les risques systémiques posés par les très grandes entreprises dont la publicité est le principal revenu et qui distribuent des discours et des informations», or «la grande majorité de nos revenus provient de notre activité de vente au détail», a expliqué porte-parole d'Amazon. «Amazon ne correspond pas à la description d'une «très grande plateforme en ligne» selon le DSA et ne devrait donc pas être désigné comme

telle», a-t-il ajouté. L'entreprise s'estime discriminée par rapport à ses concurrents de la grande distribution. «Si la désignation de très grande plateforme devait s'appliquer à Amazon et pas aux autres grands distributeurs de l'UE, Amazon serait injustement montrée du doigt et contrainte de respecter des obligations administratives coûteuses», a poursuivi le porte-parole. Amazon affirme déjà investir dans la protection de ses clients contre les produits illégaux, indépendamment de toute obligation légale. Le groupe affirme y avoir consacré 1,2 milliard de dollars (1,04 milliard de francs) en 2022. Le 27 juin, un autre acteur du commerce en ligne, le groupe allemand Zalando, avait annoncé avoir déposé un recours devant la Cour de justice de l'Union européenne pour contester sa désignation comme «très grande plateforme», s'estimant victime d'une «inégalité de traitement».

(AFP)

## Union européenne

### Expérimentation d'une nouvelle identité numérique

Un consortium s'est réuni ce lundi à Paris. Objectif: «simplifier et sécuriser» les démarches en ligne des citoyens européens. Un programme qui se chiffre à 16 millions d'euros.

Un consortium européen, réunissant notamment 19 Etats membres de l'Union européenne (UE) et l'Ukraine, a lancé lundi à Paris ses travaux pour expérimenter l'identité numérique à l'échelle européenne, afin de «simplifier et sécuriser» les démarches en ligne des citoyens européens. Mené conjointement par la France et l'Allemagne, ce programme, baptisé «POTENTIAL» et qui bénéficie d'une subvention européenne à hauteur de 16 millions d'euros, est l'un des quatre projets pilotes à grande échelle sélectionnés par la Commission européenne pour expérimenter l'identité numérique en Europe. L'objectif est de «tester et démontrer l'efficacité des solutions nationales dédiées à l'identité numérique et leur caractère interopérable à l'échelle européenne», sur un calendrier de 26 mois, ont indiqué les parties prenantes dans un communiqué. Parmi les six cas d'usage qui seront testés, l'accès aux services publics électroniques pour permettre aux citoyens de prouver leur identité sur les services gou-



vernementaux en ligne; l'ouverture de compte bancaire; l'enregistrement de carte SIM permettant l'ouverture d'une ligne téléphonique; ou encore une copie numérique du permis de conduire.

#### Identité numérique pour au moins 80% de la population

En 2021, Bruxelles avait annoncé un plan visant à permettre à au moins 80% des citoyens d'utiliser une identité numérique pour accéder aux principaux services publics au-delà des frontières de l'UE d'ici 2030. Plusieurs systèmes numériques d'identification sont déjà proposés

ou en cours de préparation par des gouvernements, à l'image de l'application France Identité, disponible depuis mai 2022. «Notre ambition commune, est qu'à partir de juin 2025, le portefeuille d'identité numérique devienne le compagnon d'identité des citoyens français et européens permettant de garantir la sécurité de leurs démarches auprès, par exemple, des administrations, des banques, des opérateurs téléphoniques, du corps médical, tout en gardant la maîtrise de leurs données d'identité», a notamment rappelé lundi le ministre français de l'Intérieur et des Outre-mer.

(AFP)

## Singapour

### Mandat d'arrêt contre un richissime magnat malaisien de l'hôtellerie

Les autorités ont émis un rare avis d'arrestation à l'encontre de Ong Beng Seng, qui a notamment contribué à l'attribution d'un Grand Prix de Formule 1 dans la cité-état.

L'organisme anti-corruption de Singapour a émis un rare avis d'arrestation à l'encontre de l'un de ses plus riches résidents, a déclaré vendredi la société de celui-ci, en lien avec l'enquête en cours sur le ministre des Transports. Le magnat de l'hôtellerie Ong Beng Seng a reçu «un avis d'arrestation et a payé sa caution», a déclaré sa société Hotel Properties Limited dans un document déposé à la Bourse de Singapour. La société a déclaré dans son dossier que M. Ong a versé une caution de 100'000 dollars singapouriens, soit 76'000 dollars américains. Le Bureau d'enquête sur les pratiques de corruption (CPIB) a demandé au milliardaire de «fournir des informations concernant ses interactions» avec le ministre des Transports S. Iswaran, a indiqué la société. Le Premier ministre de Singapour Lee Hsien Loong a déclaré mercredi avoir ordonné au ministre des Transports de se mettre «en congé» après que le CPIB a



déclaré cette semaine que M. Iswaran «participait actuellement» à une enquête en cours, sans en communiquer les détails.

#### 24e fortune de Singapour

La société Hotel Properties Limited, dont M. Ong est le directeur général, est propriétaire d'hôtels Four Seasons et Hilton et possède des établissements en Australie, au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis, selon les médias locaux. M. Ong, un Malaisien résident permanent à Singapour, a contribué à l'implantation du Grand Prix de Formule

1 dans la cité-état en 2008. Sa société privée Singapore GP et l'Office du tourisme de Singapour ont renouvelé l'année dernière le contrat d'accueil de la course de F1 jusqu'en 2028. «M. Ong coopère pleinement avec le CPIB et a fourni les informations demandées», a déclaré la société. Elle a ajouté qu'aucune charge n'avait été retenue contre M. Ong, qui a été classé par Forbes, avec son épouse, comme la 24e personne la plus riche de Singapour l'année dernière. Le centre financier régional qu'est Singapour figure parmi les pays les moins corrompus au monde.

(AFP)



## Intelligence artificielle

## Une réglementation est nécessaire pour que l'IA bénéficie à tous - Guterres

Le développement de l'intelligence artificielle, ou IA, « pour le bien de tous » nécessite des garde-fous fondés sur les droits de l'homme, la transparence et la responsabilité, a déclaré jeudi le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres.



● © ITU/D.Woldu. Au sommet « AI for Good » organisé à Genève par l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Il a souligné que l'IA doit profiter à tous, y compris au tiers de l'humanité qui est encore hors ligne, et a insisté sur la nécessité de trouver de toute urgence un consensus sur ce que devraient être les normes directrices pour le déploiement de l'IA. Le chef de l'ONU s'exprimait lors du sommet « AI for Good » (IA pour le bien) organisé à Genève par l'Union internationale des télécommunications (UIT), réunissant gouvernements, société civile, agences des Nations Unies, innovateurs en intelligence artificielle et investisseurs. L'événement explore les moyens d'utiliser l'IA pour aider le monde à atteindre les objectifs de développement durable (ODD).

## Remettre les ODD sur la bonne voie

La Secrétaire générale de l'UIT, Doreen Bogdan-Martin a appelé à une coopération mondiale pour « garantir que l'IA atteigne son plein potentiel, tout en prévenant et en atténuant les dommages ». À mi-parcours de l'échéance que l'humanité s'est donnée pour atteindre les ODD, le monde est sorti des rails, a dit la cheffe de l'UIT, et utiliser l'IA pour accélérer les progrès est désormais « notre responsabilité ». Dans un scénario idéal, Mme Bogdan-Martin a déclaré que nous serions en mesure d'exploiter avec succès l'IA pour trouver des remèdes contre des maladies comme le cancer et la maladie d'Alzheimer, intensifier la production d'énergie propre et aider les agriculteurs à augmenter les rendements des cultures.

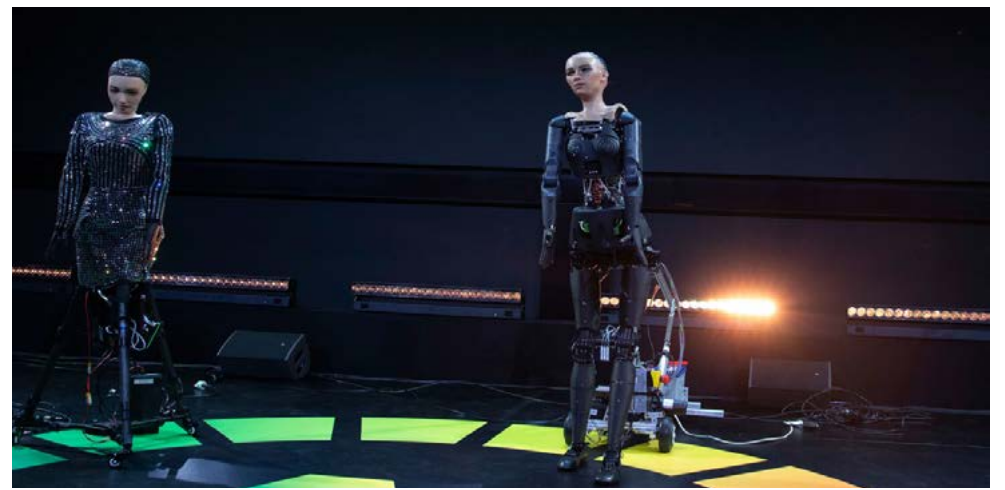
## Les risques liés à l'IA augmentent

Mais un avenir dystopique est également possible, dans lequel l'IA détruirait des emplois et permettrait une propagation incontrôlable de la désinformation, ou dans lequel seuls les

pays riches récolteraient les bénéfices de la technologie, a déclaré la Secrétaire générale de l'UIT. Plus tôt cette année, le chef des droits de l'homme de l'ONU, Volker Türk, avait mis en garde contre les progrès rapides et incontrôlés de l'IA générative. Il avait affirmé que « l'action humaine, la dignité humaine et tous les droits de l'homme sont gravement menacés », appelant les gouvernements et les entreprises à inclure des considérations concernant les droits humains dans le développement de la technologie. La cheffe de l'UIT a souligné que le Sommet sur l'IA se tenait à un moment « historique » où il est crucial de faire pression pour une gouvernance de l'IA et d'assurer son déploiement inclusif, sûr et responsable. « L'avenir de l'IA n'a pas encore été écrit », a-t-elle dit.

## Robots innovants

Plus de 50 robots sont présents au Sommet dans le cadre d'une exposition « Robotics for Good » (La robotique pour le bien). Leurs inventeurs devaient démontrer comment les robots peuvent soutenir la santé des personnes, fournir des services éducatifs, aider les personnes handicapées, réduire les déchets et aider les interventions d'urgence en cas de catastrophe. Un certain nombre de robots humanoïdes sont présentés comme des « conférenciers » lors de l'événement et leurs capacités en tant que soignants et compagnons pour les personnes âgées devaient être présentées. Une conférence de presse doit avoir lieu vendredi où certains des robots humanoïdes répondront aux questions.



● © ITU/D.Woldu. Le développement de l'intelligence artificielle, ou IA, « pour le bien de tous » nécessite des garde-fous, selon l'ONU.

## HOROSCOPE finance

**Bélier** En affaires, la chance sera cette fois au rendez-vous, avec la planète Uranus en bel aspect. Des occasions inespérées vont se présenter ; saisissez-les au passage, mais traitez-les sans précipitation.

**Taureau** Vous n'hésitez pas à prendre des risques financiers, dans l'espoir de développer plus rapidement votre situation. Cela devrait réussir, grâce aux influx toniques de Jupiter. Mais évitez de faire part de vos intentions à des personnes autres que vos conseillers ; "n'étales pas tes entrailles pour que les corbeaux s'en repaissent" (proverbe thaïlandais).

**Gémeaux** Vous prendrez vos dispositions pour gérer avec rigueur l'évolution de vos finances. Attention aux solutions apparemment faciles mais plus ou moins en marge de la légalité. Soyez très prudent dans vos relations avec le fisc, car il ne vous fera jamais de cadeau.

**Cancer** Contrairement à vos habitudes, vous ne serez guère disposé cette fois à gérer vos finances avec sagesse. Vous dépenserez beaucoup, et vous pourriez même tenter des placements audacieux, voire risqués. Malheureusement, cela ne vous réussira pas du tout. Aussi aurez-vous tout intérêt à retrouver au plus vite le chemin de la prudence. D'autant que des retards risquent de se produire dans les rentrées d'argent que vous escomptiez.

**Lion** Mettez un peu d'argent de côté, même si vous avez des achats à faire pour la maison et si vous pouvez facilement tout dépenser. Examinez bien vos dépenses envisagées, et vous verrez que vous pouvez parfaitement les réduire çà et là. Savez-vous qu' "il n'y a pas de source de profits aussi sûre que l'économie" (Publius Syrus) ?

**Vierge** Financièrement, vous bénéficierez d'une trêve appréciable grâce au bon climat astral général. Mais Uranus, lui, vous donnera des envies d'achat presque irrésistibles. Modérez vos ardeurs !

**Balance** Pluton ne sera pas forcément négatif et pourra même vous valoir une certaine chance pécuniaire. Mais la Lune n'est jamais très favorable sur le plan financier. Donc, même si votre situation est saine, mieux vaudra continuer à rester vigilant et à ne pas décider des achats importants. Évitez également de vous lancer dans des placements à risque, le climat étant trop incertain.

**Scorpion** Tout le monde sait que certaines transactions financières demandent beaucoup de patience et une longue préparation. Si vous allez trop vite en besogne, vous risquez d'avoir de mauvaises surprises. Vos gains et vos revenus pourront connaître un ralentissement ou une diminution. Votre logement réclamera toute votre attention.

**Sagittaire** Neptune va vous valoir une certaine chance sur le plan pécuniaire. Mais, avec cette position de Pluton, il faudra vous méfier des envies d'achats trop onéreux qui vous passeront par la tête. Évitez aussi de chambarder tous vos placements en vous fiant à des rumeurs incertaines.

**Capricorne** Pas d'investissements massifs en ce moment, sauf si vous êtes prêt à n'avoir qu'une chance sur deux de gagner. Consultez des personnes compétentes. Il serait opportun de vous serrer la ceinture.

**Verseau** Vos rapports avec l'argent seront difficiles et vos finances vous donneront des sueurs froides. Vous auriez même des démêlés avec votre banquier. Il sera tard, mais pas trop tard, de prendre les devants en faisant de sévères économies.

**Poisson** Mercure veillera à ce qu'un prêt vous soit accordé pour vous tirer d'un mauvais pas, et vous vous en félicitez. Vous aviez vraiment besoin de cette somme ! Rappelez-vous toutefois qu' "argent emprunté s'en va en riant et revient en pleurant" (proverbe turc). Désormais, essayez de faire des économies afin de pouvoir faire face à des imprévus en toute sérénité. La sagesse veut qu'on garde toujours une poire pour la soif.

**L'économiste** du Togo  
Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC  
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières  
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »  
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207  
Adresse : 199 Angle rue Ayissou, Totsi, Lomé  
Email : contact@leconomistedutogo.tg  
Site web : www.leconomistedutogo.tg  
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

## Directeur Général

Léonard DOSSOU  
(+228 96 26 05 15)

## Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE  
(+228 91 46 14 79)

## Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A  
(+228 90 16 47 09)

## Rédacteur en Chef

Joël YANCLO  
(+228 97 78 79 07)

## Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Junior AREDOLA

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

## Directeur Commercial

Eli DEKOU  
(+228 92 10 93 53)

## Correcteur

Michel Yao AYEVA

## Graphiste

Gérard DAMAWOU



REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

MINISTERE DE LA CULTURE ET DU TOURISME  
FONDS NATIONAL DE PROMOTION CULTURELLE (FNPC)  
APPEL A FINANCEMENT DE MICRO PROJETS  
ARTISTIQUES ET CULTURELS  
Edition 2023

L'Etat togolais, à travers le ministère chargé de la Culture, entend contribuer par le Fonds National de Promotion Culturelle (FNPC) qui remplace le Fonds d'Aide à la Culture (FAC), à la promotion du patrimoine et des industries culturelles et créatives par la valorisation des potentialités et l'accompagnement des professionnels des sous-secteurs d'activités inscrits au financement du fonds en vue d'un développement socio-économique harmonieux.

Le présent appel à projets est lancé à l'endroit des artistes, créateurs et promoteurs culturels conformément aux conclusions de la réunion du 20 juin 2023, présidée par Monsieur le Ministre chargé de la Culture en présence des membres des bureaux des différentes corporations d'artistes togolais.

Il faut signaler qu'à cette réunion, il a été communément retenu que l'appel à projets 2023 soit lancé, avec un assouplissement des critères, comme ce fut le cas en 2021 (format COVID-19) de sorte que la majorité des artistes puissent en bénéficier, en attendant la mise en place des structures du fonds réformé.

Par ailleurs, les micro-projets à soumettre doivent respecter les conditions générales d'éligibilité et être présentés dans le formulaire que les porteurs doivent reproduire et remplir soigneusement.

1. Conditions générales d'éligibilité des demandes de financement adressées au fonds national de promotion culturelle.

1.1. Secteurs couverts par le présent appel à projets

Le FNPC soutient les projets qui répondent à ses objectifs principaux et qui conduisent à des changements structurels dans les domaines suivants :

- arts de la scène
- arts plastiques
- cinéma et audiovisuel
- littérature
- patrimoine culturel

1.2. Bénéficiaires

Le présent appel à micro-projets s'adresse aux artistes, créateurs et promoteurs culturels, personnes physiques et morales (associations culturelles) de droit privé. Sont donc exclus, les agents de l'administration publique.

*N.B. : Les porteurs de projets financés par le FNPC au titre du dernier appel, ne peuvent postuler au présent appel à projets que si le projet financé est achevé et le rapport déposé au Secrétariat du Fonds, et le dernier paiement reçu.*

1.3. Critères d'éligibilité

Pour être éligibles, les porteurs doivent remplir les conditions ci-après :

- être de nationalité togolaise (copie du certificat de nationalité) ;
- disposer d'un récépissé ou de tout autre document prouvant l'existence légale de la structure ;
- être reconnu par les services techniques du ministère chargé de la culture (attestation) ;
- donner la preuve des activités réalisées (rapports, attestation d'exécution d'activité, etc.) s'il y a lieu, dans l'un des domaines de la culture que finance le FNPC.

1.4. Critères d'évaluation

Les demandes de financement adressées au FNPC seront évaluées si elles :

- correspondent aux objectifs, priorités et domaines d'intervention du fonds ;
- répondent aux besoins et aux priorités du pays, de la région ou de la localité où le projet sera exécuté et si le projet est jugé pertinent et réalisable ;
- contribuent à l'obtention de résultats mesurables, réalistes et durables ;
- ont un impact potentiel structurel conduisant à l'émergence d'un secteur culturel ;
- encouragent le dialogue interculturel entre les communautés du pays ;
- assurent que les objectifs à long terme du projet soient atteints et favorisent la durabilité du projet ;
- **présentent un budget réaliste, en adéquation avec les activités et dont le montant sollicité auprès du FNPC n'excède pas deux millions (2 000 000) francs CFA.**

**N.B. : Les projets financés doivent être réalisés au plus tard le 28 février 2024.**

2. Procédure de sélection des dossiers

La procédure devant aboutir à la sélection et au financement des projets par le FNPC après l'appel à candidature comporte cinq (5) étapes ci-après :

- enregistrement et classement des dossiers ;
- examen technique des demandes ;
- évaluation par des groupes d'experts (commissions ad hoc) ;
- approbation de la liste des projets retenus ;

- approbation d'allocation du crédit à chaque projet retenu.

3. Modalités de financement

Les micro-projets qui sont approuvés sont financés en deux (2) versements. Ainsi, les bénéficiaires recevront successivement :

- 80 % du montant approuvé suite à la signature de la convention de financement ;
- 20 % une fois que toutes les activités achevées, les rapports finaux transmis avec l'avis favorable de la mission de suivi évaluation du comité de gestion des affaires courantes.

4. Constitution du dossier

Le dossier à adresser au directeur du fonds national de promotion culturelle doit être présenté suivant le formulaire (voir annexe 2) et être constitué en quatre (4) exemplaires soigneusement reliés en spirales, le tout mis dans une enveloppe A3 et doit comporter :

- a- une demande de subvention adressée au directeur du fonds national de promotion culturelle avec énumération des pièces jointes ;
- b- un formulaire d'identification du projet dûment rempli (voir annexe 1) ;
- c- le formulaire de projet (voir annexe 2) ;
- d- une pièce d'identité (CNI ou passeport en cours de validité) pour les personnes physiques et morales et un récépissé ou tout autre document prouvant l'existence légale de la personne morale ;
- e- une attestation ou tout document prouvant la reconnaissance par le service technique du domaine concerné ;
- f- les preuves du parcours ou d'activités réalisées, s'il y a lieu.

5. Délai et lieux de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au plus tard le 31 août 2023 à 17 h 00 mn au secrétariat du fonds national de promotion culturelle, sis à Lomé, quartier Agoè Télésou, non loin de la Brigade antigang, derrière le complexe scolaire la « DELIVRANCE », Tél. : 90 34 45 91/ 91 73 32 31/ 90 26 21 88 ou dans les directions régionales des arts et de la culture (DRAC) aux adresses suivantes :

- ❖ DRAC Golfe, Agoè-Nyivé, EPP SOVIEPE à 100 m allant vers l'hôtel MARCO CITY, Tél. : 22 21 52 85 / 92 80 99 83.
- ❖ DRAC Maritime (Tsévié), derrière la direction Togocom, Tél. : 70 43 92 42
- ❖ DRAC Plateaux (Atakpamé), derrière la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), Tél. : (228) 24 40 08 22 / 90 22 65 81
- ❖ DRAC Centrale (Sokodé), sur la route de CEG Komah à 300 m de la RN1, Tél. : (228) 25 50 12 50 / 90 92 62 57 / 92 33 89 33
- ❖ DRAC Kara (Kara), rue de la radio Kara, quartier DONGOYO, derrière AED Tél. : (228) 26 60 06 63
- ❖ DRAC Savanes (Dapaong), en face du Service de Santé des Armées Togolaises, Tél. : (228) 27 70 15 90 / 93 54 93 54

Les projets à soumettre peuvent être envoyés sur le mail : [fondsaidculture3@gmail.com](mailto:fondsaidculture3@gmail.com). Toutefois, la version physique du projet à déposer au FNPC est obligatoire.

Le dépôt des dossiers de candidature démarre le 17 juillet et prend fin le 31 août 2023. Passé ce délai, aucun dossier ne sera reçu.

*N.B. : Le présent appel à projets ainsi que les formulaires de demande de financement peuvent être téléchargés sur le site internet du FNPC : [factogo.org](http://factogo.org).*

6. Annexes

Annexe 1 : FICHE D'IDENTIFICATION DU PROJET ET DU DEMANDEUR

Numéro d'identification du projet (réservé à la direction du fonds d'aide à la culture)	
Intitulé du projet	
Région et lieu de localisation du projet (région, préfecture, ville, canton, village du Togo)	
Période d'exécution du projet	
Coût global du projet	
Montant sollicité	
Apport personnel	
Apport des différents partenaires	

Identification du porteur de projet	
Type de porteur (artiste, promoteur culturel ou association d'artistes)	
Domaine d'intervention	
Localisation (votre adresse complète)	
Responsable de la structure (nom, prénoms et adresse)	
Nom et prénom du signataire autorisé du projet	
Contacts des personnes à saisir dans le cadre de ce projet	

*N.B. : pour les associations culturelles, fournir la liste des membres du bureau directeur tout en mentionnant les coordonnées des intéressés.*

Annexe 2 : Formulaire de demande de subvention

Tout projet doit être présenté obligatoirement sur ce format. Les porteurs sont donc priés de le reproduire et le remplir en respectant les consignes données. Tout projet qui sera présenté dans un autre format sera purement et simplement rejeté.

INFORMATIONS GENERALES	
1. Intitulé du projet	
2. Montant sollicité (en Francs CFA)	
3. Identité du porteur du projet	
- Mission (pour les personnes morales : Associations, ONG, etc.) ou	
- Parcours (pour les personnes physiques)	
4. Personne à contacter (une personne physique obligatoirement)	
- Nom	
- Prénoms	
- Fonction/Titre (Personne physique)	
- Raison sociale (Personne morale)	
- Adresse	
- Ville	
- Tél.	
- E-mail	
- Site web	
INFORMATIONS SPECIFIQUES AU PROJET	
5. Période d'exécution du projet (noter que la durée d'exécution des projets accompagnés par le FNPC ne doit pas dépasser 5 mois)	
- Durée	(.....mois)
- Date du début	
- Date de fin (tout projet financé doit être exécuté au plus tard le 28 Février 2024)	
6. Brève description du projet	

7. Domaine dans lequel s'inscrit le projet (cocher la case correspondante)	<input type="checkbox"/> Art de la scène <input type="checkbox"/> Arts plastiques <input type="checkbox"/> Patrimoine culturel <input type="checkbox"/> Cinéma/audiovisuel <input type="checkbox"/> Littérature
8. Contexte et justification du projet	
9. Objectifs	
10. Résultats attendus	
11. Principales activités (Faire la description des activités retenues et préciser les acteurs impliqués, le but visé, la durée, etc.)	
12. Calendrier de mise en œuvre des activités	
13. Groupe cible/bénéficiaires	
14. Coût total du projet	
- Financement sollicité du FNPC	
- Apport d'autres partenaires	
- Fonds propres	

15. Détail du budget (ajouter autant de lignes que nécessaire)						
Type de dépense	Activités liées	Coût par unité	Nombre d'unité	Coût total	Montant co/ autofinancé	Montant financé par le FNPC

16. Liste des annexes jointes au dossier  
Fait à Lomé, le  
Pour le comité de gestion des affaires courantes,  
Le président  
Prof. KADANGA Kodjona



**Formation**

**« Heal By Hair » de Bluemind Foundation pose ses valises à Lomé**

Après trois éditions réussies à Abidjan, Douala et 111 coiffeuses ambassadrices en santé mentale formées, la Bluemind Foundation pose ses valises à Lomé, au Togo. Avec le soutien du Fonds d'Innovation pour le Développement (FID), la Bluemind Foundation organise du 17 au 20 juillet 2023, à ESGIS la quatrième session de formation de son programme signature Heal by Hair.



● **Nicole Esso**

À l'issue d'un appel à candidatures ouvert du 29 mai au 8 juin dernier, et une manifestation d'intérêt volontaire de 420 coiffeuses professionnelles et autodidactes, 200 coiffeuses togolaises issues des quartiers de Anfame, Hedzranawoe et Be Kpota (Lomé) ont été sélectionnées pour faire parties de la quatrième promotion du programme Heal by Hair, la toute première en terre Togolaise. Grâce à ce programme unique, les coiffeuses acquerront gratuitement pendant les trois jours de formation, une compréhension approfondie de l'intersection entre les soins capillaires et le bien-être mental. Elles apprendront comment apporter un soutien compatissant à leurs clientes, en les aidant non seulement à être belles à l'extérieur, mais aussi à se sentir mieux à l'intérieur. En devenant des ambassadeurs de la santé mentale, ces coiffeurs joueront un rôle crucial dans la déstigmatisation et la promotion des conversations sur le bien-être mental au sein de leurs communautés. Le curriculum de formation qui s'est enrichi de l'expérience

acquises lors des sessions d'Abidjan et de Douala, est construit avec l'ambition d'offrir aux coiffeuses formées, une connaissance plus approfondie sur les troubles liés à la santé mentale, leur donner une méthode et des outils adaptés pour savoir observer et reconnaître les premières manifestations de troubles mentaux, ou l'aggravation de troubles existants ; et, en cas de besoin, de pouvoir orienter les personnes vers des expert·e·s en santé mentale avec l'objectif de faire des coiffeuses ambassadrices le premier maillon de la chaîne de soins et non des professionnelles de la santé mentale. Dans le cadre de cette quatrième édition du programme, la Formation sera dispensée par médecins psychiatres et expert·e·s en santé mentale togolais·e·s et internationaux·ales convaincu·e·s qu'avec une courte formation en premiers secours psychologiques, des intervenantes de premiers niveaux peuvent contribuer à avoir un impact durable sur le terrain. Pour rappel, les trois premières sessions de formation du programme Heal by Hair ont eu lieu à Abidjan (Côte d'Ivoire) et Douala (Cameroun), respec-

tivement en avril 2022, janvier 2023 et avril 2023. Avec plus de 1700 candidatures cumulées, ces formations ont vu la certification de 111 coiffeuses ambassadrices en santé mentale Heal by Hair qui sont en train de sensibiliser et soutenir près de 48 000 femmes par an. « Les chiffres sont clairs, la santé mentale est aujourd'hui un problème de santé publique majeur qui manque pourtant de ressources financières et humaines. Avec l'organisation de cette quatrième édition, Heal by Hair franchi une étape importante, devenant une innovation sociale dont la formule a été testée avec succès à Abidjan, Lomé et Douala. Cela témoigne aussi du fait que l'inclusion et le dialogue sont des outils essentiels dans la recherche de solutions pour créer ensemble une société dans laquelle des soins de santé mentale de qualité sont accessibles à toutes. Nos remerciements vont à toutes les personnes et organisations qui soutiennent, à travers Bluemind Foundation, la santé mentale et le bien être des femmes africaines », confie Marie-Alix de Putter – présidente et fondatrice de la Bluemind Foundation.

**Miss Super régionale Kara**

**12 candidates obtiennent leur ticket pour la grande finale de Lomé**

Samedi 15 juillet 2023, la soirée tant attendue du concours Miss Super régionale Kara a tenu toutes ses promesses au palais des congrès de Kara (420 km au nord de Lomé). Ce concours de beauté a rassemblé 25 candidates venues des régions Savanes, Kara et Centrale.

À l'issue de la compétition hautement colorée, c'est Mlle Eyou Angèle Prudence, étudiante en première année de comptabilité contrôle audit, a été couronnée Miss Super régionale Kara. Elle est suivie de Mlle Dovi Abla Eyram, en 2e année de Licence commerce international, et de Mlle Awity Enyonam Sabine, 2e année, assistante de gestion. « Je suis très heureuse d'être couronnée ce soir et fière de moi-même. Je tiens à remercier le Comité National Miss Togo, le jury et tous ceux qui m'ont soutenue. Je vais m'entraîner intensément pour représenter dignement ma région lors de la finale à Lomé », a laissé entendre la Miss Super régionale, Kara. En plus des trois premières candidates, neuf autres ont également été sélectionnées pour repré-



senter les régions Savanes, Kara et Centrale lors de la finale qui aura lieu le 2 décembre prochain à Lomé. Il s'agit de Milles Agbemadon Amélé Estelle, Azote Es-sowédéou Germaine, Baragou Yéyéda Dibéa, Gazozo Akouvi Happy, Kadado Es-sosonlam Charlotte, Meles-soussou Lady Aichétou, Seou Magnoudéwa Patricia, Teou Minza Mazahalo Régine et Tetsro Yawa Emmanuella. Le président du comité national Miss Togo, Gaspard Baka, s'est réjoui du succès de cette première phase régionale. «

Je suis comblé. Les choses commencent très bien et se poursuivront à Lomé. Je suis convaincu que nous allons écrire une nouvelle histoire à partir de celle d'aujourd'hui », a déclaré M. Baka. Après Kara, la prochaine étape se déroulera à Lomé avec la Miss Super Régionale de Lomé et la sélection de 12 autres candidates, pour la grande finale de la 28e édition du concours national de la plus belle fille du Togo, qui se tiendra le 2 décembre 2023.

©AfreePress

**Liga**

**Vitor Roque met déjà la Catalogne en feu**

Les prestations de l'attaquant brésilien sont suivies de très près par le Barça, qui a déjà officialisé son arrivée pour l'été 2024. Et ça tombe bien, il est très performant...

C'est un sacré investissement qu'a fait le Barça en s'offrant Vitor Roque. Un montant qui, selon certains médias, pourrait grimper jusqu'aux 60 millions d'euros, en partant d'une base fixe de 30 millions d'euros. Une belle somme, surtout quand on connaît la situation financière tout sauf saine de l'écurie catalane, soucieuse de griller la concurrence pour celui qui est présenté comme l'un des plus gros espoirs de la planète. Il arrivera ainsi à Barcelone en même temps qu'Endrick rejoindra Madrid, pour celui qui risque d'être un joli duel à distance. Mais pour l'instant, force est

de constater que les choses se passent un peu mieux pour le Barcelonais, qui est, il faut le souligner, légèrement plus âgé. Ce week-end encore, face à Bahia, Roque a fait trembler les filets. Son premier but depuis l'annonce de son transfert à Barcelone la semaine dernière. Des stats impressionnantes Il a inscrit cinq buts lors des cinq dernières rencontres de championnat brésilien, dont il est le deuxième meilleur buteur après Soares. Huit réalisations au total, et des prestations qui enflamment les médias catalans. « Ses statistiques ne font que de s'améliorer et sont extraordinaires

pour un joueur de seulement 18 ans. Depuis le début de saison en 2023, il a déjà 22 buts et 6 passes décisives (toutes compétitions confondues, NDLR) », souligne ainsi le quotidien Sport. « Le nouveau joueur du Barça traverse un grand moment, et prouve être un attaquant très productif, démontrant les qualités qui l'ont mené au Camp Nou », indique de son côté Mundo Deportivo au sujet du Tigriño. De bon augure donc pour les Catalans, même si on sait que l'arrivée en Europe est toujours un passage périlleux pour les pépites sud-américaines...

Avec footmercato.net

**Le Togo en chiffres**

Nigéria	4,0	Malaisie	2,7
Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100			
<b>Produits échangés</b>			
1,0 Mds USD de produits exportés en 2020		2,2 Mds USD de produits importés en 2020	
Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques, bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques	9,0	Energie électrique	5,1
Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées	8,8	Médicaments (à l'excl. Des produits du n°3002...	5,1
Ciments hydrauliques, y.c. les ciments non pulvérisés dits clinkers, même colorés	8,4	Voitures de tourisme et autres véhicules	3,9
Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...	8,3	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires	3,4

Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...	8,3	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires	3,4
Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.	6,8	Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.	3,4
Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	6,5	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ...	3,2
Coton, non cardé ni peigné	6,5	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, ...	3,1
Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...	5,4	Riz	2,7
Perruques, barbes, sourcils, cils, mèches...	3,3	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises...	2,5
Fèves de soja, même concassées	2,7	Tissus de coton, contenant >= 85% en poids de coton...	1,9

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100



**TOUTE  
L'ACTUALITÉ  
ÉCONOMIQUE  
D'ICI ET  
D'AILLEURS**

La Journal des décideurs  
**L'économiste**  
du Togo  
Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0650/07/09/22/HAAC



**Couverture médiatique**



**Insertion publicitaire**



**Publi-reportage ...**



+228 92 10 93 53 / 90 16 47 09



contact@leconomistedutogo



www.leconomistedutogo.tg



Totsi Gblinkome, rue Tidjani



l'économiste du Togo



@economisteTogo

...L'économiste du Togo...le journal des décideurs...